

Évaluation des pratiques d'Éducation
relative à l'Environnement et au
Développement Durable dans les
établissements scolaires de
l'enseignement fondamental,
secondaire, ordinaire et spécialisé

DGEO, février 2015

Des assises de l'ErEDD à l'audit du SGI

Assises : du 14 octobre 2010 au 29 avril 2011

Engagements : six objectifs, déclinés chacun en actions.

Objectif n° 3 : « *Travailler à partir des référentiels inter-réseaux de compétences* ».

Quatre actions dont deux pour le SGI :

Action 3.1. : « *identifier les portes d'entrée d'ErEDD dans les référentiels inter-réseaux de compétences* »

Action 3.4. : « *évaluer des pratiques d'ErE-DD dans les écoles et émettre des recommandations* ».

Action 3.1.

« Identifier les portes d'entrée d'ErEDD dans les référentiels inter-réseaux de compétences »

Fin 2011 à juin 2013

Objectifs :

- rassurer les enseignants qui souhaitent faire de l'ErEDD et l'inscrire dans leurs classes au quotidien ;
- les outiller par un ensemble d'exemples d'activités en lien avec les référentiels.

Compétences terminales
et savoirs requis
en sciences

Humanités générales et technologiques

 **FÉDÉRATION**
WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT
ET RECHERCHE
SCIENTIFIQUE



**L'ÉDUCATION RELATIVE
À L'ENVIRONNEMENT
ET AU DÉVELOPPEMENT
DURABLE (ErEDD)**

**DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF
EN FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES**



**QUELQUES PORTES D'ENTRÉE
DANS LES RÉFÉRENTIELS
INTER-RÉSEAUX**

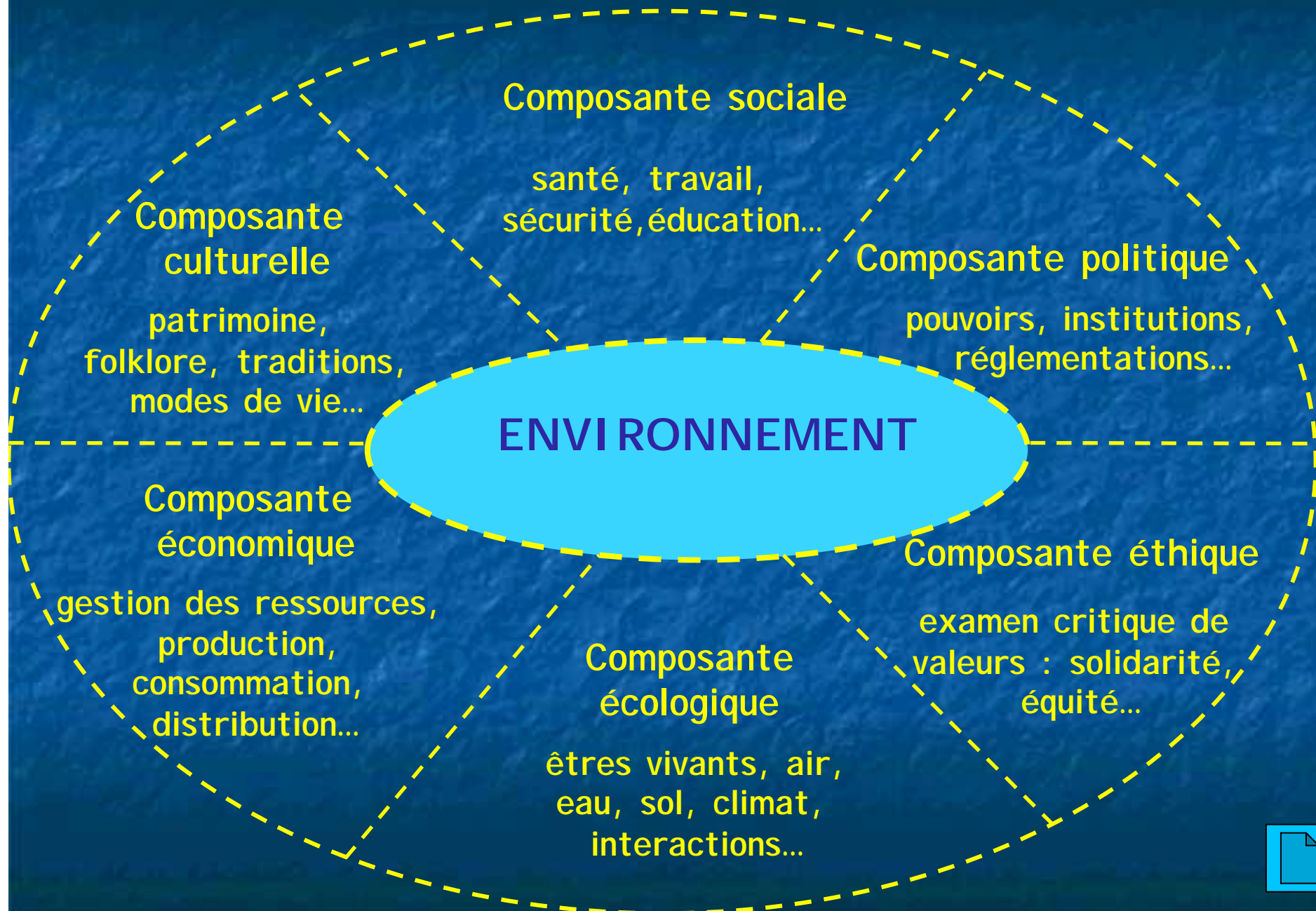


**SOCLES DE
COMPÉTENCES**

SCIENCE
INITIATION
ENTRÉE
CERTIFIÉ
MATHÉMATIQUES
NOMBRES
SCIENTIFICS

ÉVALUATION DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

L'environnement est un SYSTÈME



Action 3.4. :

*« évaluer des pratiques d'ErE-DD dans les écoles
et émettre des recommandations ».*

septembre 2013 à mai 2014

1) Les étapes du processus

En septembre 2013, se met en place une équipe formée de :

- trente-deux inspecteurs-trices (quatorze de l'enseignement fondamental ordinaire, seize de l'enseignement secondaire ordinaire ainsi que deux collègues de l'inspection de l'enseignement spécialisé) ;
- et deux inspecteurs coordonnateurs.

D'octobre à décembre 2013, une partie de cette équipe

- met au point le dispositif ;
- conçoit les documents permettant de recueillir et transmettre le plus efficacement possible les différentes pratiques relevées durant les investigations

Entre janvier et fin-avril 2014, 155 établissements retenus de manière aléatoire ont fait l'objet d'une visite d'Inspection ciblant spécifiquement l'ErE-DD.

2) méthodologie

Les inspecteurs-trices ont rencontré les directions en vue de leur présenter la mission, de clarifier éventuellement le concept d'environnement et de planifier avec elles la suite des visites

Il incombait ensuite aux chefs d'établissement d'informer l'ensemble des enseignants, d'identifier dans leur école les acteurs de l'ErEDD et de sélectionner les activités qui seraient présentées à l'Inspection

Durant la mission, l'Inspection s'est entretenue avec les porteurs des quatre à cinq activités d'ErEDD retenues.

Au terme de la mission, une note de synthèse a systématiquement été transmise au Chef d'établissement ou au Pouvoir organisateur.

Elle décrivait les faits observés et proposait, le cas échéant, suggestions et conseils.

3) Quelques éléments quantitatifs

Nombre total d'établissements :

Fondamental : 1860 / Secondaire : 643

Nombre d'établissements visités :

Fondamental : 79 / Secondaire : 76

Nombre d'activités analysées:

Fondamental : 193 / Secondaire : 242

4) Bilan globalement positif

La grande majorité (85%) des établissements visités pratiquent l'ErEDD et mènent plus d'une activité sur l'année.

Près de la moitié des initiatives s'étendent sur une année scolaire, alliant des projets d'envergure à des activités récurrentes dans la vie de l'école

l'ErEDD est pour les enseignants et les élèves l'occasion idéale pour parvenir à des productions et des actions concrètes. Les approches sont moins scolaires et transmissives ce qui explique leur succès auprès des élèves.

L'ErEDD décloisonne et rassemble : la majorité des activités impliquent plusieurs disciplines et dépassent le cadre de la classe

Richesse et pertinence des projets ErEDD dans les filières de l'enseignement qualifiant. Par leur caractère concret, ces activités constituent des portes d'entrée idéales en lien direct avec le profil de formation et les gestes du métier.

Objectifs des activités ErEDD :

- visée citoyenne toujours présente mais peu explicite ;
- donner du sens aux apprentissages (fondamental) ;
- source de motivation en lien avec les programmes (secondaire).

5) Deux axes principaux d'amélioration :

Approche systémique n'est pas encore suffisamment maîtrisée et développée :

- parmi les composantes, certaines sont nettement plus activées (écologique, économique et sociale) que d'autres (éthique, culturelle et surtout politique) ;
- la compétence « *construire une vision systémique à propos d'une problématique environnementale* » est peu mise en œuvre.

ErEDD parfois assez peu professionnelle :

- réflexion en termes d'activités et non en termes d'apprentissages ou de compétences,
- maîtrise hésitante du concept d'environnement
....et surtout :
- faiblesse de l'évaluation des activités.

6) Autres éléments à épingle :

En interne, il apparait clairement que le rôle des directions ou des équipes de direction est prépondérant.

L'école sollicite régulièrement des intervenants externes institutionnels et des associations: aides matérielles (40%), animation des classes (38%), formation des enseignants (10 % dans le fondamental - 20% dans le secondaire).

L'action des associations et les appels à projets sont principalement identifiés comme des déclencheurs d'activités.

7) Recommandations

Professionaliser les pratiques d'ErE-DD
au sein des équipes enseignantes

*Opérateur : les acteurs de la formation
en cours de carrière et de
l'accompagnement des équipes enseignantes*

Public : les équipes enseignantes

Clarifier le concept "environnement" et ses
différentes composantes, en vue de
construire une approche plus systémique
des enjeux environnementaux :

Stimuler et encourager la construction de séquences d'apprentissage au départ de problématiques environnementales en s'appuyant sur les trois outils de la brochure

Promouvoir le regard réflexif sur les projets d'ErE-DD et l'autoévaluation des activités par les équipes pédagogiques afin d'en mesurer l'impact et de les améliorer

Favoriser un travail collégial et interdisciplinaire autour d'activités et projets d'ErE-DD

Inscrire l'ErE-DD de façon structurelle au sein de l'établissement

Opérateur : les acteurs de la formation et de l'information des équipes de direction

Public : les équipes de direction.

Clarifier le concept d'environnement et sa dimension multidisciplinaire en vue de promouvoir l'ErE-DD au sein de leur équipe pédagogique.

Veiller à inscrire les projets d'ErE-DD existants dans les projets d'établissement lorsque ce n'est pas fait en vue de favoriser la communication, la continuité, la mobilisation des équipes et l'émergence de nouvelles activités ErE-DD.

Renforcer la place de l'ErE-DD dans le système éducatif

Opérateur : les acteurs de la politique éducative

Public : l'Institution scolaire

Interroger l'interdisciplinarité dans les pratiques scolaires

Rompre, dans le secondaire, l'isolement de l'enseignant et la difficulté de coordination avec ses collègues

Renforcer la place de l'ErE-DD dans les référentiels

Intégrer de manière plus explicite l'ErE-DD dans le Décret Missions.

Faire connaître et renforcer l'action de la cellule de l'AGERS consacrée à l'Éducation à la citoyenneté, à l'environnement et au développement durable, notamment pour assurer l'information des directions et le lien avec les acteurs externes

Encourager et faciliter la gestion environnementale des établissements scolaires

> en envisageant une meilleure articulation entre le monde scolaire et les pouvoirs publics responsables de la gestion environnementale : en matière de gestion énergétique, de tri des déchets (exemple : accès aux parcs à conteneurs interdit aux écoles), d'élimination des produits dangereux, d'alimentation...